

Recherches sociographiques



Parenté, socialité et politique: retour à l'Île d'Orléans

Vincent Lemieux

Volume 30, numéro 1, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056407ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056407ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemieux, V. (1989). Parenté, socialité et politique: retour à l'Île d'Orléans. *Recherches sociographiques*, 30(1), 49-66. <https://doi.org/10.7202/056407ar>

Résumé de l'article

Un modèle allégorique, celui des mains symboliques, sert à montrer comment les liens de parenté définissent les principaux traits de la socialité. Il inspire l'analyse des résultats des élections provinciales qui se sont déroulées dans l'île d'Orléans depuis 1970. L'interprétation révèle une socialité proprement partisane et des traits économiques et sociaux qui découlent du modèle. Il sert aussi à comprendre des phénomènes politiques, exogènes à l'île d'Orléans, qui ont des incidences électorales plus ou moins différenciées dans les six localités de l'île.

PARENTÉ, SOCIALITÉ ET POLITIQUE : RETOUR À L'ÎLE D'ORLÉANS

Vincent LEMIEUX

Un modèle allégorique, celui des mains symboliques, sert à montrer comment les liens de parenté définissent les principaux traits de la socialité. Il inspire l'analyse des résultats des élections provinciales qui se sont déroulées dans l'Île d'Orléans depuis 1970. L'interprétation révèle une socialité proprement partisane et des traits économiques et sociaux qui découlent du modèle. Il sert aussi à comprendre des phénomènes politiques, exogènes à l'Île d'Orléans, qui ont des incidences électorales plus ou moins différenciées dans les six localités de l'île.

Nous avons montré dans un ouvrage (LEMIEUX, 1971) sur l'Île d'Orléans que les liens de parenté tissaient les relations politiques dans les localités de l'île et qu'ils pouvaient servir à expliquer certaines caractéristiques de résultats électoraux. Ici, nous présentons d'abord un modèle allégorique, celui des « mains symboliques », pour faire comprendre comment ces liens délimitent les principaux traits de la socialité, conçue en opposition complémentaire avec l'« économicité ». Nous appliquerons ensuite le modèle à l'Île d'Orléans en indiquant comment les articulations entre la parenté et la politique, établies dans l'ouvrage cité, peuvent être traduites dans le langage des traits de la socialité. Les élections provinciales qui se sont déroulées depuis 1970, avec, en plus, le référendum de 1980, sont étudiées pour dégager dans les résultats l'existence d'une socialité proprement partisane et pour suggérer que les différences entre les six localités de l'île ont leur fondement dans des traits économiques et sociaux dégagés selon le modèle des « mains symboliques ». Enfin, dans une dernière partie, nous résumons les conclusions provisoires auxquelles nous

arrivons, et nous indiquons comment le modèle peut aussi servir à interpréter des phénomènes électoraux, exogènes à l'Île d'Orléans, mais qui ont des effets plus ou moins différenciés dans les localités de l'île.

A) *Socialité et mains symboliques*

La sociologie de la parenté fournit le paradigme général des relations sociales. Toutes les grandes oppositions fondatrices de la socialité s'y retrouvent :

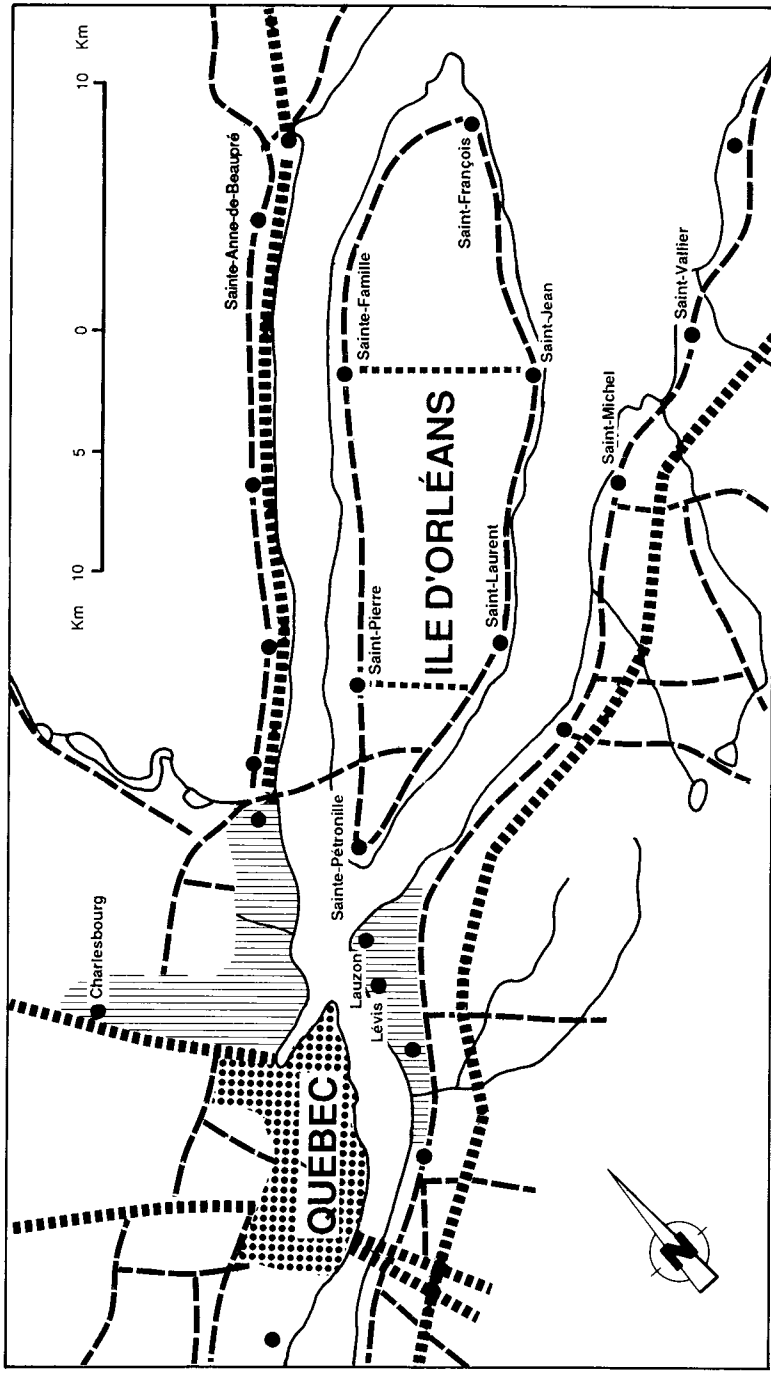
- celle entre le multilinéaire et l'unilinéaire, qui fait la différence entre les systèmes compacts de relations sociales et les systèmes plus ténus ;
- celle entre l'exogamique et l'endogamique, qui distingue les systèmes ouverts à l'étranger de ceux enfermés dans le familial ;
- celle entre l'hétérophile et l'homophile, qui reprend l'opposition précédente mais sur le plan des divisions sociales : les relations hétérophiles s'établissent entre les gens qui possèdent des caractéristiques sociales différentes, et les homophiles, entre ceux qui en partagent de semblables ;
- celle entre le polygamique et le monogamique, qui compare les systèmes à relations concentrées et ceux à relations mieux partagées entre participants.

Warren MCCULLOCH (1967 : 412-428) nous aide à comprendre ces traits fondamentaux par son allégorie des « mains tendues » : les mains tendues vers les choses sont des « mains économiques » ; vers les humains, des « mains sociales ». Les unes définissent l'économicité ; les autres, la socialité des groupes (sans compter les « mains langagières » par lesquelles les humains s'expriment les uns aux autres). Nous avons deux mains physiques mais plusieurs « mains symboliques » dont nous nous servons pour nous lier avec les choses ou avec les autres.

Chacun des traits élémentaires des liens de parenté, fondateurs de la socialité, peut être défini en ces termes métaphoriques. Quand les humains consacrent beaucoup de leurs mains symboliques à se lier aux choses, et relativement peu à s'attacher aux autres, la socialité est unilinéaire plutôt que multilinéaire. Si l'on désigne les traits de socialité à l'aide du suffixe grec *philos* (amitié), on dira qu'il y a des groupes *polyphiles* et d'autres *oligophiles*.

Les mains sociales, quelle que soit leur importance relative, peuvent être tournées vers d'autres mains qui sont extérieures aux lieux qu'habite le groupe, ou vers des mains qui se trouvent dans le même lieu. Il y a ainsi des groupes qui sont *exophiles*, et d'autres, plutôt *endophiles*.

Les humains se distinguent aussi par les catégories sociales auxquelles ils appartiennent. À cet égard les groupes *hétérophiles* tendent leurs mains symboliques vers des catégories sociales autres que la leur et les *homophiles*, vers d'autres de même catégorie qu'eux.



SERVICE DES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES, UNIVERSITÉ LAVAL.

Enfin, la distribution des mains symboliques d'un groupe vers d'autres mains, où qu'elles se trouvent et à quelque catégorie sociale qu'elles appartiennent, est égale ou non. Des groupes sont *anisophiles*, en ce que leurs mains sociales sont distribuées inégalement vers les autres groupes, alors que d'autres sont *isophiles* parce que cette distribution est plutôt égale.

La figure 1 représente ces quatre oppositions élémentaires. Les traits fondamentaux sont nommés de façon technique, mais aussi de façon un peu plus simple pour faciliter la compréhension des oppositions sous-jacentes.

Les trios symbolisent les groupes humains; une double flèche reliant les personnages représente les mains sociales tendues l'une vers l'autre. En A, l'opposition entre polyphilie et oligophilie est marquée par le fait que les groupes polyphiles ont deux mains sociales, alors que les oligophiles n'en ont qu'une, ce qui sous-entend que leur autre main en est une économique, tournée vers les choses (biens ou avantages matériels).

En B, l'exophilie est symbolisée par deux maisons, représentant les espaces sociaux différents où évolue chacun des groupes. Quand il y a endophilie, ils appartiennent au même espace; une grande maison les englobe.

En C, l'appartenance aux catégories sociales est montrée par des teintes différentes. Dans le cas de l'hétérophilie, les deux groupes sont de catégories différentes (un trio blanc et un noir). Il y a homophilie, quand les groupes sont de la même catégorie (de la même teinte).

En D, l'anisophilie est marquée par le fait que les quatre liens sociaux sont éparpillés entre les quatre groupes. Un groupe a trois liens, deux autres en ont deux chacun et le dernier n'en a qu'un. Dans l'isophilie, chacun en a deux.

Par rapport à la socialité, les oppositions peuvent être définies en termes de *variété* et de *contrainte*, au sens de Ross ASHBY (1958 : 146-168). La variété est mesurée par le *nombre* des éléments, des relations entre les éléments, ou encore des modalités de ces relations. Il y a contrainte quand des restrictions sont apportées à une certaine *quantité* de la variété. Par exemple, si, dans un groupe composé de garçons et de filles, les filles excluent les garçons, une contrainte pèse sur la variété du groupe.

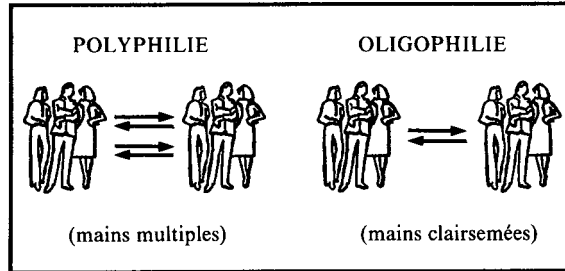
L'oligophilie, l'endophilie, l'homophilie et l'anisophilie sont moins variées que leur opposé, pour des raisons évidentes qu'illustre la figure 1. Il y a moins de liens dans l'oligophilie que dans la polyphilie, moins d'espaces différents dans l'endophilie que dans l'exophilie, et moins de catégories distinctes dans l'homophilie que dans l'hétérophilie. Enfin, la variété de la distribution des liaisons est plus grande dans l'anisophilie que dans l'isophilie.

Les quatre traits ne sont pas indépendants l'un de l'autre. Le premier, en particulier, conditionne un peu tous les autres. Lorsqu'un grand nombre de mains symboliques sont du genre économique, il y a moins de chances de trouver

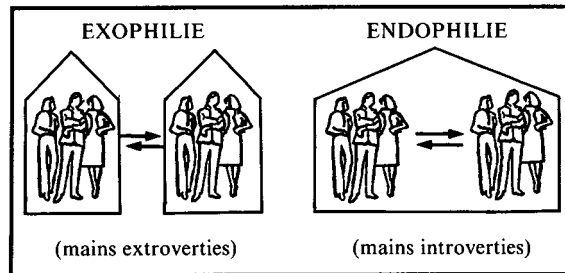
FIGURE 1

Les quatre traits élémentaires de la socialité
(selon l'allégorie des « mains sociales »).

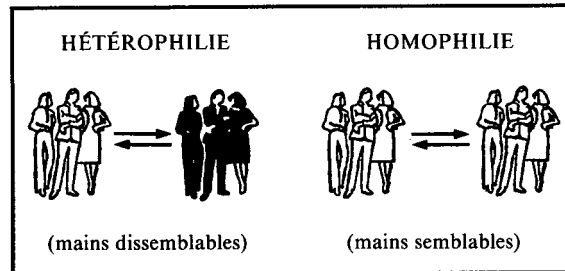
A



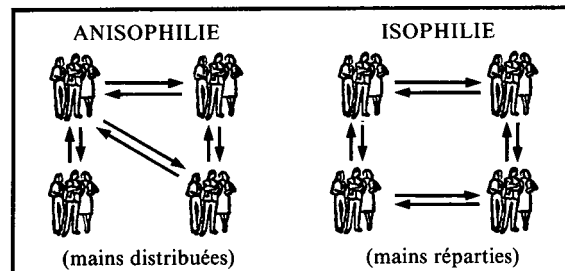
B



C



D



une grande variété dans les autres traits. L'homophilie va souvent de pair avec l'endophilie, surtout dans les sociétés où les catégories sociales occupent des espaces sociaux différents. Les groupes hétérophiles ont plus tendance que les autres à l'anisophilie, spécialement quand ils cherchent à améliorer leur statut social.

B) Parenté et socialité dans l'Île d'Orléans

Dans notre ouvrage cité sur l'Île d'Orléans, certaines caractéristiques des liens de parenté au sens large du terme (incluant l'alliance dans la parenté) ont été isolées et combinées à certaines variables culturelles des six localités de l'île dans le but de construire un modèle explicatif des résultats électoraux. Nos cinq caractéristiques peuvent être traduites dans les termes de la socialité que nous venons de définir.

La première était celle de la *densité* des liens de parenté. Elle était mise en relation avec la base d'électeurs fidèles sur lesquels les deux grands partis fédéraux et provinciaux pouvaient compter. Plus la densité des liens était élevée dans une localité, plus les partis conservateur et unioniste étaient favorisés au détriment des partis libéraux. La densité était mesurée principalement par la proportion des mariages consanguins sur tous ceux célébrés en une paroisse. Ce trait correspond, dans le domaine plus large de la socialité, à l'*endophilie* locale, c'est-à-dire aux liens sociaux introvertis, entre groupes d'une même localité, par opposition aux liens extrovertis qu'on établit avec des groupes d'autres localités de l'île.

L'*insularité* était mesurée par la proportion de mariages célébrés dans une paroisse pour unir deux habitants de l'île. Notre modèle explicatif des résultats électoraux mettait ce trait en correspondance avec le degré d'information dont disposaient les électeurs d'une localité. Plus l'insularité était grande, plus l'information était restreinte. Elle coïncide évidemment avec l'*endophilie*, à l'échelle de l'île plutôt que dans une seule paroisse.

La *régularité* des liens de parenté désignait une double primauté : celle de la parenté patrilatérale sur la parenté matrilatérale et celle du mariage entre résidents de même statut sur le mariage entre résidents de statuts différents. On mettait cette caractéristique en rapport avec la compétition entre partis. Plus importante est la régularité, moins vive est la compétition. Il s'agit ici de l'*homophilie* des liens sociaux. Pour un individu donné, les parents du côté paternel sont du même statut que le sien plus souvent que ceux du côté maternel. Les conjoints de même statut ont des liens homophiles, alors que ceux de statuts différents ont des liens hétérophiles.

Les deux autres traits retenus étaient plus complexes. L'*égalité* se démarquait par une distribution plutôt égale des liens de parenté entre les familles d'une

localité, ce qui colle tout à fait à l'*isophilie* (c'est-à-dire à des mains distribuées également), mais aussi par un nombre relativement grand de ces liens dans une même paroisse, ce qui correspond bien à la *polyphilie*. L'égalité ainsi définie excluait la richesse économique. Les liens parentaux dans les localités les plus à l'aise étaient les plus oligophiles et les plus anisophiles de l'île. Autrement dit, les mains sociales y étaient éparpillées et peu nombreuses.

Enfin, ce que nous nommons, faute d'un meilleur terme, l'*expansivité* s'identifiait par une quantité moyenne des liens de parenté dans une localité, conjuguée à la prédominance des alliances sur la parenté biologique au sens strict. Plus grande était l'*expansivité*, plus profonde aussi la solidarité sociale entre les familles, des liens trop nombreux (entendus au sens large) rendant cette solidarité en quelque sorte inutile. Dans la logique des mains symboliques, l'*expansivité* recoupe une *polyphilie* moyenne (ou une *oligophilie* moyenne, ce qui revient au même) et une certaine *hétérophilie* (ou recherche de la différenciation) puisque les liens d'alliance ont plus de chances d'être hétérophiles que les liens de parenté entendus au sens strict.

Ces caractéristiques ont servi à construire un modèle des variations électorales à trois composantes.

1. Durant les années soixante et les décennies antérieures, le trait de la polyphilie/oligophilie se montrait tout particulièrement pertinent dans l'*alimentation des traditions partisans*, la première composante du modèle. Dans une localité où les liens de parenté étaient relativement nombreux, l'Union nationale et, dans une moindre mesure, le Parti conservateur fédéral jouissaient d'une base plus importante que là où ces liens étaient relativement plus rares. Dans cette perspective, la quasi-disparition de l'Union nationale au cours des années soixante-dix et quatre-vingt avait été prévue dans notre livre, étant donné la décroissance générale des liens parentaux dans la société québécoise.

2. Des traits de la socialité autres qu'immédiatement associés aux traditions partisans trouvaient aussi dans notre modèle une signification politique, pour peu qu'ils participaient de phénomènes économiques et sociaux (la richesse, l'information, la solidarité, la compétition), pesant sur les résultats électoraux. De façon générale, au début des années soixante tout au moins, les partis libéraux réussissaient mieux dans les localités de l'île où la richesse, l'information et la compétition étaient grandes et rendaient la solidarité sociale plus ambiguë. Cependant, ces *facteurs socio-économiques* n'agissaient pas eux-mêmes sur le vote, sauf pour influencer les réactions aux positions prises par les partis ou leurs candidats. Par exemple, si un candidat libéral s'affichait peu compétitif dans une localité où la concurrence était grande (parce que les liens sociaux étaient plutôt hétérophiles), le vote accordé à son parti en souffrait, malgré les prédispositions favorables fondées sur l'hétérophilie/homophilie du milieu. Le vote libéral fléchissait encore plus si l'adversaire de l'Union nationale, lui, se montrait compétitif, étant entendu qu'en ces matières c'est en comparant les positions des

partis que les électeurs arrêtent leur choix plutôt qu'en jugeant la position de chacun.

3. Comme l'exemple l'indique, la régulation du vote envisagée (ou effectuée en fait) par les partis peut être définie par ce qu'ils veulent contrarier ou renforcer des *changements* survenant dans l'organisation des liens économiques et sociaux. Selon qu'elle va dans le même sens ou dans le sens contraire des positions des groupes concernés, la comparaison de celles des partis leur attire des votes favorables ou les en prive.

Dans notre ouvrage de 1971, le modèle dit « des variations électorales », qui intégrait ces composantes, a été présenté de façon détaillée, puis testé sur les résultats de trois élections générales survenues en 1962 et en 1963.

C) *Les élections provinciales depuis 1970*

Nous voudrions suivre un peu la même démarche qu'en 1971 pour avancer une interprétation générale des résultats des élections provinciales depuis 1970, en partant, non plus cette fois des groupes familiaux, mais de ceux qui se forment plus largement, pour autant qu'un ou plusieurs traits pertinents des mains symboliques associent leurs membres entre eux ou avec d'autres groupes.

Le tableau 1 présente les résultats des élections provinciales dans les six localités de l'Île d'Orléans, de 1970 à 1985, ainsi que ceux du référendum de 1980.

1. *Élections de 1970 et de 1973*

Les deux consultations populaires de 1970 et de 1973 montrent trois changements importants dans le système des partis provinciaux du Québec : le déclin rapide de l'Union nationale, la montée concomitante du Parti québécois et la percée temporaire du Ralliement créditiste. Les résultats dans l'île témoignent bien de ces changements, encore qu'avec des variations locales.

En 1970, l'Union nationale résiste généralement mieux (et les deux nouveaux partis ont plus de difficulté à s'implanter) là où, d'une part, la compétition entre les « rouges » et les « bleus » traditionnels est la plus intense et où, d'autre part, les unionistes de vieille souche sont relativement nombreux. Nous montrions en 1971 que la compétition partisane était la plus vive à Sainte-Famille et à Saint-Jean et, dans une moindre mesure, à Saint-François. Quant aux fidèles de l'Union nationale (les « quasi inconditionnels »), ils étaient plus rares à Saint-Jean et à Sainte-Pétronille qu'ailleurs dans l'île, Saint-Pierre étant depuis longtemps réputée comme paroisse « bleue », conservatrice au fédéral et unioniste au provincial. Ces conditions expliquent assez bien qu'en 1970 l'Union nationale ait mieux résisté à Saint-Pierre qu'ailleurs. Elle a aussi fait bonne figure à Sainte-Famille et à Saint-François, où la compétition partisane se doublait de

TABLEAU 1

*Distribution du vote aux élections provinciales et au référendum
dans les localités de l'île d'Orléans, 1970-1985.*
(en pourcentage des électeurs inscrits)

| LOCALITÉ | SCRUTIN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---------|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|------|----|----|----|-----|-----|------|----|----|----|----|----|------|----|----|----|----|----|------|--|--|--|--|--|
| | 1970 | | | | | | 1973 | | | | | | 1976 | | | | | | 1980 | | | | | | 1981 | | | | | | 1985 | | | | | |
| | PA | PL | UN | RC | PQ | PA | PL | UN | RC | PQ | PA | PL | UN | RC | PQ | PA | NON | OUI | PA | PL | PQ | AU | PA | PL | PQ | AU | PA | PL | PQ | AU | | | | | | |
| Saint-François | 88 | 36 | 38 | 11 | 3 | 79 | 41 | 8 | 12 | 18 | 72 | 23 | 14 | 2 | 32 | 76 | 45 | 31 | 80 | 35 | 45 | 1 | 77 | 48 | 22 | 6 | | | | | | | | | | |
| Saint-Jean | 83 | 30 | 28 | 18 | 6 | 80 | 48 | 6 | 8 | 19 | 87 | 43 | 11 | 2 | 31 | 81 | 44 | 37 | 86 | 30 | 55 | 1 | 84 | 46 | 32 | 5 | | | | | | | | | | |
| Saint-Laurent | 84 | 34 | 18 | 21 | 9 | 80 | 46 | 4 | 6 | 24 | 85 | 30 | 12 | 6 | 37 | 91 | 49 | 42 | 85 | 31 | 53 | 2 | 79 | 44 | 30 | 5 | | | | | | | | | | |
| Saint-Pierre | 86 | 23 | 31 | 22 | 10 | 87 | 46 | 3 | 10 | 27 | 88 | 28 | 16 | 4 | 39 | 85 | 45 | 9 | 84 | 28 | 53 | 3 | 77 | 42 | 26 | 10 | | | | | | | | | | |
| Sainte-Famille | 87 | 37 | 30 | 14 | 5 | 81 | 52 | 4 | 11 | 14 | 86 | 39 | 15 | 4 | 28 | 86 | 52 | 34 | 88 | 33 | 54 | 1 | 82 | 52 | 26 | 4 | | | | | | | | | | |
| Sainte-Pétronille | 89 | 41 | 16 | 16 | 17 | 85 | 40 | 2 | 11 | 32 | 86 | 27 | 9 | 5 | 45 | 81 | 38 | 43 | 85 | 31 | 53 | 1 | 84 | 46 | 30 | 7 | | | | | | | | | | |

SOURCES: Rapports du directeur général des élections du Québec, 1970-1985.

PA taux de participation

P.L. vote au Parti libéral

P.Q. vote au Parti québécois

R.C. vote au Ralliement créditiste

U.N. vote à l'Union nationale

AU vote à d'autres partis

traditions unionistes relativement fortes. Ces circonstances confirment enfin, par la négative cette fois, que la seule localité où les conditions de résistance de l'Union nationale étaient toutes absentes, Sainte-Pétronille, lui ait donné le plus faible vote en 1970 et encore en 1973.

La persistance de l'Union nationale en 1970 n'a pas empêché le Parti québécois et le Ralliement créditiste de réussir tous deux une percée importante, jusqu'à dépasser, et de loin, les unionistes en 1973. Les péquistes arrivent particulièrement bien, dans l'ordre, à Sainte-Pétronille, à Saint-Pierre et à Saint-Laurent, les trois paroisses de l'île les plus proches de Québec et qui, pour cela, sont les plus exposées à l'extérieur. Ce sont aussi les mêmes, rappelons-le, où la compétition partisane entre les partis traditionnels est la moins intense. Ces deux caractéristiques expliquent assez bien à elles seules la première « tête de pont » du Parti québécois, plutôt modeste en 1970, mais plus importante en 1973.

La pénétration du Ralliement créditiste, qui ne durera pas au-delà de 1976, ne présente pas une configuration aussi nette que celle du Parti québécois. Dans l'ensemble des trois élections générales des années soixante-dix, les créditistes figurent un peu mieux qu'ailleurs dans les mêmes localités (moins compétitives et plus exposées) : Saint-Pierre, Saint-Laurent et Sainte-Pétronille, dans l'ordre.

2. *Élections de 1976 et référendum de 1980*

Aux élections de 1976, le Ralliement créditiste s'efface ou presque. Il y a une certaine résurgence de l'Union nationale par rapport à 1973 ; elle obéit aux conditions que nous avons signalées. Le phénomène majeur de ces élections est toutefois l'ascension du Parti québécois, qui devance même le Parti libéral dans quatre localités de l'île, les deux exceptions étant Sainte-Famille et Saint-Jean, où la montée des péquistes demeure quand même remarquable. Ces succès ont été rendus possibles par la perte de légitimité du gouvernement libéral sortant, sur laquelle nous reviendrons. On peut estimer que ce facteur proprement politique a affecté de façon à peu près égale chacune des paroisses. À Saint-Jean, le Parti libéral ne perd que 5 % des votes de 1973 à 1976, mais ailleurs dans l'île, la baisse est assez uniforme, ne s'échelonnant que de 13 % (Sainte-Famille et Sainte-Pétronille) à 18 % (Saint-Pierre et Saint-François), avec Saint-Laurent comme localité médiane (16 %).

Les progrès du Parti québécois sont encore plus réguliers, puisqu'ils ne varient que de 12 % (Saint-Pierre et Saint-Jean) à 14 % (Sainte-Famille et Saint-François), avec Saint-Laurent et Sainte-Pétronille sur la médiane (13 %).

Il semble que les élections de 1976 ne viennent que confirmer les différences entre les deux principaux partis, le Parti libéral et le Parti québécois, déjà présentes en 1970 et 1973. D'ailleurs, les rangs des localités de l'île selon le vote

donné au Parti québécois ne changent à peu près pas : c'est toujours à Sainte-Pétronille qu'il reçoit ses meilleurs appuis, suivie de Saint-Pierre et de Saint-Laurent, puis de Saint-François et de Saint-Jean, et finalement de Sainte-Famille.

Le Référendum fut l'occasion d'une polarisation fatale à l'Union nationale et au Ralliement créditiste qui allaient devenir des partis marginaux aux élections suivantes de 1981 et de 1985. Dans la partie Ouest de l'île, la moins compétitive sur le plan partisan, la distribution des oui et des non est très proche, en pourcentages d'inscrits, de la division de 1976 entre le vote péquiste et le vote aux autres partis. Les variations du taux de participation peuvent expliquer les petites différences qu'on observe entre les deux opérations. Il n'en est pas de même dans la partie Est de l'île, surtout à Sainte-Famille et à Saint-Jean, les deux paroisses où la compétition partisane est la plus forte. Tout se passe comme si des électeurs traditionnellement unionistes, étant donné leur opposition au Parti libéral, avaient choisi de voter en faveur du nouvel adversaire principal des libéraux, le Parti québécois, plutôt que de joindre le camp du Non. À Sainte-Famille, ce parti avait l'appui de 28 % des inscrits en 1976, alors que 34 % d'entre eux votent oui en 1980, même si la participation demeure la même (86 %). À Saint-Jean, la participation tombe de 87 % à 81 % de 1976 à 1980 ; pourtant 37 % des électeurs choisissent le Oui en 1980, bien que seulement 31 % d'entre eux avaient appuyé le Parti québécois en 1976.

Ces faits tendent à montrer que les identifications et les différenciations proprement partisanes, qui sont de l'ordre de l'homophilie/hétérophilie, tiennent plus de place dans le champ politique qu'on le pense généralement.

3. *Élections de 1981 et de 1985*

Le phénomène le plus remarquable dans les résultats des élections de 1981 et de 1985 est la stabilisation du pourcentage des votes obtenus par les deux principaux partis, qui se produit d'une localité à l'autre. En 1981, le vote au Parti libéral ne varie que de 28 % à 35 % ; celui du Parti québécois, de 45 % à 55 % (en 1976, la variation était encore de 28 % à 45 %). En 1985, les libéraux obtiennent de 42 % à 52 % du vote et les péquistes, de 22 % à 32 %. En 1981 comme en 1985, Saint-Jean est devenu le château fort du Parti québécois, alors que Saint-François en est nettement le bastion le plus faible. Saint-Pierre est la localité la plus défavorable aux libéraux, en 1985 comme en 1981 ; Sainte-Famille, la plus favorable en 1985. Saint-Laurent et Sainte-Pétronille évitent ces positions extrêmes et donnent d'ailleurs des résultats assez semblables aux deux partis ; ces paroisses étaient beaucoup plus éloignées l'une de l'autre au Référendum. (Tableau 1.)

La stabilisation des résultats manifeste que la pénétration du Parti québécois est achevée dans l'île et qu'en cela ses succès dépendent moins que pour les autres partis de l'exophilie locale et de l'intensité des divisions partisans traditionnelles. De nouvelles homophilies (ou identifications partisans) se sont développées regroupant libéraux et péquistes, opposés les uns aux autres dans des hétérophilias partisans également inédites.

4. *Les facteurs socio-économiques*

Les nouvelles oppositions partisans recouvrent plus ou moins certaines divisions socio-économiques où les traits des groupes familiaux semblent compter moins que ceux des groupes occupationnels dans les rapports de compétition. Les groupes compétitifs voient leur environnement en termes d'hétérophilie, c'est-à-dire comme des mains symboliques dissemblables, et ils tendent à l'anisophilie ; alors que les groupes peu compétitifs sont davantage homophiles et isophiles : leurs mains symboliques se portent vers des mains semblables aux leurs et se distribuent plutôt également vers celles-ci.

Dès ses premières années, et surtout après 1976, le Parti québécois est apparu comme peu porté à valoriser l'aspect concurrentiel de l'activité économique. Il cherchait à la comprimer sinon à s'y substituer par l'intervention de l'État. On peut donc présumer que ce parti s'est d'autant mieux établi dans les localités de l'île où était grand le rapport entre les occupations non compétitives et compétitives.

Parmi les professions du tableau 2, plusieurs sont ambivalentes vis-à-vis la concurrence. Il y a cependant deux secteurs qui s'opposent nettement : les fonctionnaires (habités à un environnement peu compétitif) et les métiers du commerce et de la finance (avec un environnement plus compétitif). Ces deux groupes sont d'autant plus significatifs qu'ils comptent présumément dans leurs rangs plusieurs guides d'opinion. Le rapport entre les fonctionnaires et les commerçants ou les gens de finance va, par localité, du plus au moins élevé :

| | |
|-------------------|-------|
| Saint-François | 6/13 |
| Saint-Jean | 9/2 |
| Saint-Laurent | 6/9 |
| Saint-Pierre | 9/8 |
| Sainte-Famille | 6/10 |
| Sainte-Pétronille | 13/13 |

La correspondance entre cet ordre et celui du rapport des planchers, c'est-à-dire des plus bas pourcentages d'électeurs inscrits atteints par les deux partis en 1981 et 1985, est révélatrice. À titre d'exemple, on voit qu'à Saint-Jean le Parti libéral atteint son plancher en 1981 avec 30% des inscrits et le Parti

TABLEAU 2

*Distribution de certains groupes professionnels
dans les localités de l'île d'Orléans, 1981.*
(en pourcentages)

| SECTEUR | LOCALITÉ | | | | | |
|-----------------------------|----------------|------------|---------------|--------------|----------------|-------------------|
| | Saint-François | Saint-Jean | Saint-Laurent | Saint-Pierre | Sainte-Famille | Sainte-Pétronille |
| Primaire..... | 22 | 10 | 12 | 6 | 11 | 5 |
| Secondaire..... | 14 | 5 | 7 | 20 | 8 | 11 |
| Commerce et finance..... | 13 | 2 | 9 | 8 | 10 | 13 |
| Services..... | 15 | 20 | 20 | 22 | 22 | 18 |
| Fonction publique | 6 | 9 | 6 | 9 | 6 | 13 |
| Étudiant..... | 7 | 14 | 12 | 11 | 17 | 8 |
| Autre..... | 23 | 35 | 34 | 24 | 27 | 33 |

SOURCE: Recensement du Canada, 1981.

québécois, en 1985, avec 32%. Les rapports entre planchers (tableau 1) sont les suivants (on donne le plancher du Parti québécois avant celui du Parti libéral) :

| | |
|-------------------|-------|
| Saint-François | 22/35 |
| Saint-Jean | 32/30 |
| Saint-Laurent | 30/31 |
| Saint-Pierre | 26/28 |
| Sainte-Famille | 26/33 |
| Sainte-Pétronille | 30/31 |

L'endogamie d'une localité est mesurée, rappelons-le, par la proportion des mariages qui y sont célébrés pour unir deux de ses résidents. Elle demeure très élevée à Saint-Pierre (45,6%, de 1962 à 1986) par comparaison avec Saint-Laurent (35,1%) et Sainte-Pétronille (36%), ce qui peut expliquer que le Parti québécois n'y tienne pas autant de place qu'y tenait l'Union nationale encore en 1970. Si les péquistes font aussi bien à Saint-Laurent qu'à Sainte-Pétronille, malgré des caractéristiques socio-économiques moins favorables, c'est peut-être parce que les traditions unionistes y étaient un peu plus fortes qu'à l'extrême ouest de l'île.

D) *La socialité dans la politique*

Il se dégage de l'examen des résultats électoraux dans l'île d'Orléans que la socialité est bien présente dans la politique, mais qu'elle l'est surtout dans sa traduction partisane et dans la signification qu'elle prend chez l'électeur. On peut résumer en quatre points cette articulation, médiatisée par les divisions partisans, de la socialité au politique, telle que l'étude l'a révélée, au cours de la période de réaligement partisan.

Premièrement, la résistance aux nouveaux partis, québécois et créditiste, est d'autant plus grande que la compétition traditionnelle entre les deux grands partis, libéral et unioniste, était intense. L'île se divise en deux zones à cet égard : la partie Est, comprenant Sainte-Famille, Saint-François et Saint-Jean, plus compétitive, et la partie Ouest, avec Saint-Pierre, Saint-Laurent et Sainte-Pétronille, moins compétitive. La compétition partisane est une caractéristique fondée principalement sur l'hétérophilie/homophilie. Face aux groupes hétérophiles, un groupe humain très compétitif sur le plan partisan tend ses mains symboliques pour convertir les mains des autres de l'hétérophilie à l'homophilie, ou il ne les tend pas du tout. Ses préférences vont nettement vers les groupes homophiles (du même parti). Au contraire, un groupe partisan peu compétitif tend ses mains symboliques indifféremment vers ceux qui lui ressemblent ou non, sans prétendre transformer les différents en semblables.

Deuxièmement, les traits reliés à la compétition partisane recourent, dans l'île, l'axe de l'ouverture sur l'environnement extérieur. Durant les années

soixante-dix, les trois localités les moins compétitives sont en même temps les plus ouvertes à l'extérieur, ce qui facilite d'autant la pénétration du Parti québécois et du Ralliement créditiste. L'ouverture à l'extérieur est fondée surtout sur l'exophilie/endophilie. Les groupes exophiles sont, de prime abord, plus réceptifs aux courants politiques nouveaux que les groupes endophiles.

Troisièmement, après que la polarisation intense du Référendum, entre libéraux et péquistes, eut gommé pour de bon l'ancien clivage entre libéraux et unionistes, les fondements socio-économiques de la récente division partisane, déjà manifestes en 1976, s'affirment plus nettement, même s'ils n'ont rien d'une détermination stricte. Comme nous l'avons rappelé, l'Union nationale était, dans l'île, le parti des paroisses, des subdivisions locales et des groupes familiaux plutôt polyphiles et aussi moins compétitifs dans l'hétérophilie, tandis que le Parti libéral était à cet égard plus oligophile et plus compétitif dans l'hétérophilie. Ces caractéristiques se maintiennent au cours des années soixante-dix. Cependant, avec la venue du Parti québécois, les principaux traits qui fondent cette récente bipartition changent. Les libéraux sont toujours plus portés vers la compétition que leur nouvel adversaire, non seulement sur le plan partisan mais aussi sur le plan économique. L'anisophilie (que les mains symboliques soient distribuées inégalement en raison de la compétition ou de la domination des uns sur les autres) leur est plus acceptable qu'aux péquistes. Concrètement, cela conduit les groupes professionnellement portés à compter sur leurs mains économiques et exposés à la compétition à se retrouver davantage dans le Parti libéral que dans le Parti québécois.

Quatrièmement, ces tendances de nature socio-économique fluctuent autour d'un fond d'appuis stables ou quasi inconditionnels. La variation tient à ce qu'on nomme un peu facilement la « conjoncture politique », dont nous tenterons d'éclairer la logique en terminant. Nous le ferons à l'aide des notions de bienfaisance, de bienséance et de bienveillance, en montrant comment on peut les interpréter par l'allégorie des mains symboliques.

E) *Bienfaisance, bienveillance et bienséance*

Les partis, et surtout le parti du gouvernement, tendent leurs mains symboliques vers les électeurs, soit sans intermédiaire, soit par la médiation des biens qu'ils leur promettent ou leur donnent.

Dans l'ouvrage de 1971 sur l'Île d'Orléans, nous avons modélisé l'action des partis selon son adéquation (ou non) à l'état de la compétition, de la richesse, de l'information et de la solidarité dans les différentes localités de l'île. Nous proposons ici une interprétation plus générale qui donne un sens aux actions plus particulières des partis. Elle peut servir à expliquer le niveau commun d'appuis qu'ils obtiennent, lequel varie d'un lieu à l'autre selon la proportion

des partisans quasi inconditionnels et selon des caractéristiques socio-économiques qui font pencher les votants vers un parti plutôt que vers un autre.

Un parti réussira d'autant mieux qu'il semblera à la fois *bienfaisant* par les biens que ses mains économiques offrent aux électeurs, et *bienséant* par les mains plus proprement sociales qu'il tend vers eux. Si les deux conditions se combinent positivement, les mains des partis sont alors *bienveillantes* en ce sens qu'elles garantissent la « vie ». (HOCART, 1978.) Elles ne sont ni trop proches (risque de corruption) ni trop éloignées (risque de bureaucratisation) des mains qu'elles sont censées rejoindre.

Un parti jugé moins bienséant, parce que ses mains sociales sont trop exclusivement liées à celles de ses proches et trop loin de celles des clientèles plus distantes qu'il doit pourtant servir, perdra du même coup son auréole de bienveillance. C'est comme si la source des bienfaits était empoisonnée, ou tarie, et ne pouvait plus assurer la vie. Il aura beau se montrer bienfaisant, prodigue d'avantages matériels, il ne sera pas cru.

Par contre, un parti qui continue d'apparaître bienséant conservera une part de sa réputation de bienveillance et pourra maintenir des appuis, même si des problèmes économiques l'empêchent d'être aussi généreux qu'avant, et que l'affectation restrictive, surtout économique, de ses mains symboliques lui interdit d'être aussi bienséant qu'il le voudrait.

Un parti à la fois sans bienfaisance et sans bienséance sera tenu pour malveillant, ce qui est une situation limite, la pire de toutes.

Il faudrait explorer davantage cette logique dont on trouve une première formulation au tableau 3. Déjà elle aide à donner une interprétation générale de la conjoncture politique entourant les différentes élections provinciales tenues au Québec depuis le début des années soixante-dix.

Au scrutin de 1970, le gouvernement sortant de l'Union nationale, affecté par la mort de Daniel Johnson, n'apparaissait guère bienséant aux yeux de sa clientèle traditionnelle : élu en 1966 pour mettre un frein à la Révolution tranquille, il l'avait bien davantage continuée qu'arrêtée. C'est sans doute pour cela que les deux localités les plus unionistes de l'Île d'Orléans, Saint-Pierre et Saint-Laurent, ont donné le plus fort appui au Ralliement créditiste qui se présentait alors un peu comme l'héritier de la bienséance traditionnelle des unionistes.

En 1973, l'équipe Bourassa semblait irréprochable au chapitre de la bienfaisance (création des 100 000 emplois promis) et de la bienséance (emprisonnement des chefs syndicaux coupables d'incitation à la désobéissance civile). Il n'en était plus de même en 1976. Si le gouvernement sortant restait toujours aussi bienfaisant, les rumeurs de corruption, autour de la construction du Stade olympique en particulier, avaient entaché sa réputation de bienséance. Ce cas montre bien que la bienfaisance à elle seule ne suffit pas à asseoir la

TABLEAU 3

*Typologie des images affectées aux partis
selon leurs attitudes de bienfaisance et de bienséance.*

| IMAGE | ATTITUDE D'UN PARTI | |
|--------------------------|------------------------------|-------------------------|
| | Bienfaisance (économique) | Bienséance (sociale) |
| Bienveillance | + | + |
| Sans malveillance | + | - |
| Sans bienveillance | - | + |
| Malveillance | - | - |

loyauté politique des électeurs : les mains sociales d'un gouvernement ont plus de signification que ses mains économiques. Bienfaisant, économiquement généreux, le régime libéral n'en était pas moins jugé non bienveillant, au sens où sa bonne volonté au service du public était controversée.

Au contraire, l'équipe du Parti québécois, en 1981, avait gardé sa cote de bienséance, même si sa bienfaisance commençait d'être mise en doute. Les entreprises économiques du gouvernement n'avaient pas donné les résultats attendus, mais il était encore vu comme un « bon gouvernement », donc comme bienveillant, ou tout au moins non malveillant. En 1985, la dépression économique des années précédentes avait durement affecté l'image de bienfaisance du régime péquiste. Pis encore, le reniement de sa signature, lors des coupures de salaire imposées aux employés des secteurs public et parapublic, avait aussi miné sa réputation de bienséance. Ces deux tares combinées en avaient fait un parti carrément malveillant.

Ces interprétations sont un peu simples, mais elles permettent de traduire sans trop les déformer les sentiments des électeurs. Il y a là, nous semble-t-il, une voie d'interprétation qui mérite d'être poursuivie et développée.

*
* *
*

On pourrait résumer le propos de cet article en disant qu'il cherche à retrouver et à développer une vue proprement sociale du politique.

Les activités des groupes humains lient ces groupes entre eux et avec les choses, ce qui peut être interprété par l'allégorie des « mains sociales » ou des « mains économiques ». Les traits élémentaires de la socialité, eux-mêmes fondés sur ceux de la parenté, aident, comme ceux de l'« économicité » mais dans une

autre perspective, à définir les groupes par des caractéristiques qui sont significatives en politique.

Toutefois, la socialité ne se traduit pas plus directement que l'économicité dans le champ politique et les divisions partisans. Le réalignment partisan qui s'est produit dans l'Île d'Orléans, comme ailleurs au Québec, au cours des années soixante-dix, est en cela révélateur. Tout se passe comme s'il se développait avec le temps une socialité proprement partisane, fondée surtout sur l'hétérophilie/homophilie, et comme si cette socialité constituait le fondement stable des divisions partisans sur lequel s'élèvent ensuite des clivages plus aléatoires.

Pour interpréter les phénomènes de conjoncture politique, nous avons aussi dégagé la place prépondérante de ce qui appartient aux mains sociales d'un parti, en suggérant que son succès électoral dépendait davantage de sa bienséance que de sa bienfaisance. En politique comme en d'autres domaines, ce qui est destiné aux autres du produit des mains économiques est transmis par des mains sociales, auxquelles les autres se lient ou se détachent au moyen de leurs propres mains sociales.

Que ce soit dans l'identification aux partis de la part des partisans quasi inconditionnels ou dans l'évaluation plus changeante qu'en font les autres électeurs, la socialité occuperait donc une place plus grande qu'on pense, malgré la fascination qu'exerce le poids apparent des dimensions économiques du politique.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

ASHBY, W. Ross, *Introduction à la cybernétique*, Paris, Dunod, 354 p.
1958

HOCART, Arthur M., *Rois et courtisans*, Paris, Seuil, 383 p.
1978

LEMIEUX, Vincent, *Parenté et politique. L'organisation sociale dans l'Île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 250 p.
1971

MCCULLOCH, Warren S., « Commentary », dans : Lee THAYER (éd.), *Communication Theory and Research: Proceedings*, Springfield (Illinois), Thomas, 583 p.
1967